



Mémoire

Un soutien post-pandémie de qualité et qui répond aux besoins de la francophonie albertaine

présenté au Ministère des Services à l'enfance et aux membres du groupe de spécialistes chargé de l'*Examen du bien-être des enfants et des jeunes*

29 juillet 2021

Introduction

- 1) L'Association canadienne-française de l'Alberta (« ACFA ») soumet un mémoire au Ministère des Services à l'enfance du gouvernement de l'Alberta et aux membres du groupe de spécialistes chargé de l'*Examen du bien-être des enfants et des jeunes* afin d'apporter à cet examen des considérations spécifiques à la francophonie albertaine. Notons que la francophonie albertaine est une communauté de langue officielle au Canada.

- 2) Fondée en 1926, l'ACFA est l'organisme porte-parole de la francophonie albertaine. Le gouvernement de l'Alberta a adopté une loi en 1964 afin d'incorporer l'ACFA. Cette loi constituante lui confie la mission suivante :
 - (a) conserver les souvenirs des premiers habitants, missionnaires, commerçants de fourrures, explorateurs et colons d'origine française de l'Alberta ;
 - (b) promouvoir le bien-être intellectuel, moral, social et matériel des Canadiens d'origine française en Alberta ;
 - (c) promouvoir l'étude de la langue française et la formation de groupes d'éducation des adultes ;
 - (d) parrainer des programmes radiophoniques en français ;
 - (e) promouvoir la bonne volonté, l'harmonie et la coopération entre ses membres ;
 - (a) to rescue from oblivion the memories of the early inhabitants, missionaries, fur traders, explorers and settlers in Alberta of French origin
 - (b) to promote the intellectual, moral, social and material welfare of the Canadians of French origin in Alberta,
 - (c) to promote the study of the French language and the formation of adult education groups,
 - (d) to sponsor radio programmes in French,
 - (e) to promote goodwill, harmony and cooperation among its members,
 - (f) to promote better understanding among Canadians of different racial origin in the Province¹.

¹ An Act to Incorporate l'Association canadienne française de l'Alberta, [SA 1964, c 107](#).

- (f) promouvoir une meilleure compréhension parmi les Canadiens d'origines raciales différentes dans la province. [Traduction officielle]
- 3) L'ACFA rallie les forces vives de la société en vue de protéger les acquis, faire avancer les droits et accroître la vitalité des communautés francophones de l'Alberta. Elle était au cœur des grands développements jurisprudentiels relatifs au statut du français : *Mercure*², *Mahé*³ et *Caron*⁴. Son mandat est de représenter la population d'expression française de l'Alberta, de promouvoir son bien-être physique, intellectuel, économique, culturel et social, ainsi que d'encourager, faciliter et promouvoir l'apprentissage du français et la valorisation de la francophonie albertaine. Par ailleurs, l'ACFA promeut l'inclusion, en Alberta, des locuteurs du français de toutes les origines au sein d'un espace francophone pluriel.
- 4) L'ACFA a consulté divers organismes francophones qui interviennent auprès des enfants et des jeunes francophones en Alberta afin de produire ce mémoire. Ces organismes comprennent :
- a. Alliance Jeunesse-Famille de l'Alberta Society (« AJFAS ») - œuvre dans les domaines de l'éducation et de la prévention du crime auprès des jeunes et des familles francophones d'origine immigrante de l'Alberta ;
 - a. Fédération des conseils scolaires francophones de l'Alberta (« FCSFA ») - regroupement des quatre conseils scolaires francophones de l'Alberta, soit le Conseil scolaire Centre-Est, le Conseil scolaire Centre-Nord, le Conseil scolaire du Nord-Ouest et le Conseil scolaire FrancoSud ;
 - b. Fédération des parents francophones de l'Alberta (« FPFA ») – représente la voix des parents francophones et regroupe les conseils d'écoles francophones et des comités de parents ;
 - c. Francophonie Albertaine Plurielle (« FRAP ») - offre des services d'accueil, d'établissement et de ré-établissement aux nouveaux arrivants francophones et francophiles ;
 - d. Francophonie jeunesse de l'Alberta (« FJA ») – représente la jeunesse franco-albertaine de 14 à 25 ans ;
 - e. Institut Guy-Lacombe de la famille (« IGLF ») – est un centre de ressources familiales en français dans le Réseau de ressources familiales de l'Alberta ;
 - f. Réseau Santé Alberta (« RSA ») – est le chef de file de la santé en français.
- 5) Dans ce mémoire, l'ACFA présente trois éléments, soit :
- a. le **statut du français en Alberta** en dressant un portrait démographique de la population d'expression française de l'Alberta et en

² *R c Mercure*, [1988] 1 RCS 234 (concernant le bilinguisme judiciaire et statutaire).

³ *Mahé c Alberta*, [1990] 1 RCS 342 (concernant le droit à l'instruction dans la langue de la minorité, notamment le droit de gestion et de contrôle de celle-ci).

⁴ *Caron c Alberta*, 2015 CSC 56 (concernant le bilinguisme judiciaire et statutaire).

- soulevant deux textes législatifs qui encadrent le statut de la langue dans la province;
- b. des **éléments à prendre en considération** pour comprendre les besoins spécifiques des enfants et les jeunes, et par extension les familles, d'expression française qui ont été mis en évidence avec la pandémie de la COVID-19; et
 - c. des **recommandations** pour assurer que des ressources qui répondent aux besoins réels de la communauté d'expression français soient accessibles et qu'elles soient de qualité comparable à celles qui sont disponibles en anglais.

Statut du français en Alberta

Démographie

- 6) En plus d'être l'une des deux langues officielles du Canada, le français était la première langue européenne parlée sur le territoire qui est devenu l'Alberta. La première présence francophone en Alberta remonte au 18^e siècle, soit à plus de 200 ans.
- 7) Selon les données du recensement de 2016, environ 418 000 Albertains (10,5%) ont des origines françaises ou canadiennes-françaises.⁵ 88 220 Albertains (2,2%) ont le français comme langue maternelle et 268 605 Albertains (6,7%) affirment avoir une connaissance du français.⁶
- 8) Parmi les Albertains ayant le français comme langue maternelle, 25% d'entre eux sont nés en Alberta, alors que 50% proviennent d'ailleurs au Canada et 24% d'ailleurs dans le monde, principalement d'Afrique.⁷
- 9) Le français se place au 3^e rang des langues maternelles en Alberta, après l'anglais qui figure au 1^{er} rang (3 080 875) et le tagalog au 2^e rang (99 035). Cependant, lorsque l'on considère la connaissance de la langue, le français est au 2^e rang derrière l'anglais.⁸
- 10) L'Alberta est la province avec la plus forte croissance de francophones au pays. Le nombre d'Albertains ayant le français comme langue maternelle a augmenté de 31,4% sur une période de 15 ans (2001-2016)⁹ et de plus de 50% depuis 1991.¹⁰ Quant au niveau de bilinguisme français-anglais, ce dernier a augmenté de 30,5% entre 2001 et 2016.¹¹ Des facteurs tels que l'immigration, la migration

⁵ Gouvernement de l'Alberta. 2021. *Le patrimoine francophone en Alberta*. <https://www.alberta.ca/fr-CA/francophone-heritage.aspx>

⁶ Statistique Canada. 2019. *La langue française en Alberta, 2001 à 2016 : faits et chiffres*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/89-657-x/89-657-x2019016-fra.pdf?st=xgAyz9SW>

⁷ Gouvernement de l'Alberta. 2018. *La francophonie albertaine : forte et dynamique*. <https://open.alberta.ca/dataset/5bb005e0-452f-4c2c-a6ae-31c4796a9c31/resource/cfcbae27-b33e-446d-8f6b-28cf9373de45/download/la-francophonie-albertaine-descommunautesfortesetdynamiques.pdf>

⁸ Statistique Canada. *Profil du recensement, Recensement de 2016, Alberta*.

⁹ Statistique Canada. 2019. *La langue française en Alberta, 2001 à 2016 : faits et chiffres*.

¹⁰ Statistique Canada. *Série « Perspective géographique », Recensement de 2016*. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/fogs-spg/Facts-pr-fra.cfm?LANG=Fra&GK=PR&GC=48&TOPIC=5>

¹¹ Statistique Canada. 2019. *La langue française en Alberta, 2001 à 2016 : faits et chiffres*.

interprovinciale et l'augmentation des programmes d'éducation français langue première et d'immersion française ont contribué à cette croissance du fait français en Alberta.¹²

- 11) L'Alberta possède la quatrième plus grande population francophone au Canada, après le Québec, l'Ontario et le Nouveau-Brunswick, et est la province qui connaîtra la plus forte croissance du français d'ici 2036.¹³
- 12) Contrairement à d'autres populations francophones au pays, la population d'expression française en Alberta est dispersée sur le territoire. Environ un tiers de cette population habite à Calgary, un tiers à Edmonton et un dernier tiers dispersé un peu partout en province : dans les villes de taille moyenne (Grande Prairie, Fort McMurray, Red Deer, Lethbridge), dans les villes avec services fédéraux (Jasper, Banff et Canmore (Parcs nationaux), Wainwright et Cold Lake (Bases militaires)), dans des communautés rurales plus traditionnelles (région de Rivière-la-Paix (Saint-Isidore, Guy, Marie-Reine, ...), Saint-Paul, Bonnyville, Legal, Morinville, Beaumont, etc.) et dans de nouvelles communautés (banlieues de Calgary et d'Edmonton, Brooks, etc.).
- 13) Pour desservir la population d'expression française, l'ACFA a mis en place des bureaux régionaux dans 14 régions de l'Alberta. Il y a aussi plus d'une quarantaine d'écoles francophones réparties dans 28 villes albertaines et gérées par quatre conseils scolaires francophones.

Encadrement législatif

- 14) L'offre de services en français en Alberta est encadrée par deux (2) textes législatifs, soit la *Loi sur les langues officielles* au niveau fédéral et la *Politique en matière de francophonie* au niveau provincial.
- 15) La *Loi sur les langues officielles*, adoptée en 1969, reconnaît le français comme l'une des deux langues officielles au pays. Cette loi garantit l'accès à des services en français dans les institutions fédérales.
- 16) La *Loi sur les langues officielles* a été modifiée en 1988, 2005 et 2018 pour y inclure des provisions pour mieux refléter les besoins des communautés linguistiques, comme l'épanouissement des minorités francophones en prenant des mesures positives pour assurer la vitalité de ces communautés et progresser vers une égalité du français et de l'anglais au Canada.
- 17) La *Loi sur les langues officielles* est actuellement en processus de révision et devrait être modernisée dans la prochaine année. En février 2021, le gouvernement du Canada a publié un document de réforme linguistique intitulé

¹² Kadjo, Danielle. « Les francophones augmentent plus vite en Alberta qu'ailleurs au Canada. » *Radio-Canada*, 11 décembre 2019, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1427525/francophonie-alberta-francais-canada>.

¹³ Gouvernement de l'Alberta. 2017. *Politique en matière de francophonie*. <https://open.alberta.ca/dataset/56f40d9c-6354-4c34-8d53-df3748dcb1c5/resource/457d1381-3523-46af-9dd1-17e8c6050cb6/download/french-policy-francais.pdf>

Français et anglais : Vers une égalité réelle des langues officielles au Canada. Dans ce document, plusieurs éléments sont proposés pour rehausser le statut du français partout au Canada et garantir plus de services en français, en vue de la modernisation à venir.¹⁴ Puis, le 15 juin 2021, le gouvernement du Canada a déposé le projet de loi C-32, *Loi modifiant la Loi sur les langues officielles et apportant des modifications connexes et corrélatives à d'autres lois.*¹⁵

18) En ce qui concerne la *Politique en matière de francophonie*, le gouvernement de l'Alberta a adopté cette dernière en 2017. Cette politique « s'applique à l'ensemble des ministères, des agences, des conseils et des commissions du gouvernement de l'Alberta. »¹⁶ Le gouvernement de l'Alberta a donc des engagements particuliers à l'égard du français.

19) Par le biais de la *Politique en matière de francophonie*, le « gouvernement de l'Alberta reconnaît les contributions économiques, culturelles et sociales qu'a apportées et que continue d'apporter la population d'expression française à la province, une population importante et plurielle. Par l'intermédiaire d'une interaction, d'une collaboration et d'un dialogue significatifs, le gouvernement s'engage à améliorer les services en français afin de soutenir la vitalité de la francophonie en Alberta, de manière ciblée et durable, et en fonction des ressources disponibles. »¹⁷

20) Par ailleurs, « [l]e gouvernement de l'Alberta reconnaît qu'il peut appuyer la croissance et la vitalité continues de la francophonie en continuant d'encourager les appuis en matière de petite enfance, l'éducation primaire et secondaire, et la programmation post-secondaire en français. »¹⁸ Cet énoncé est fort pertinent à l'étude en cours.

Besoins spécifiques de la francophonie albertaine : Considérations

21) Nous présentons ci-bas plusieurs constats quant aux répercussions de la COVID-19 chez les enfants et les jeunes francophones d'un point de vue éducatif, psychologique et social.

Éducatif : Transmission de la langue et culture française

22) Tout d'abord, les différents types de services de garde en français de la province ont connu une baisse de leurs inscriptions en temps de pandémie. Un facteur qui a contribué à cette baisse est la décision des parents de garder leurs enfants à la maison en raison de craintes quant à la santé et à la sécurité liées à la COVID-19.

¹⁴ Gouvernement du Canada. 2021. *Français et anglais : Vers une égalité réelle des langues officielles au Canada*. <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/organisation/publications/publications-generales/egalite-langues-officielles.html>

¹⁵ Parlement du Canada. *Projet de loi émanant du gouvernement (Cdc) : 43^e législature, 2^e session*. <https://www.parl.ca/LegisInfo/BillDetails.aspx?billId=11420727&Language=F>

¹⁶ Gouvernement de l'Alberta. 2017. *Politique en matière de francophonie*, page 4.

¹⁷ Gouvernement de l'Alberta. 2017. *Politique en matière de francophonie*, page 2.

¹⁸ Gouvernement de l'Alberta. 2017. *Politique en matière de francophonie*, page 5.

- 23) Par exemple, la FPFA a remarqué dans le cadre de son travail auprès de garderies francophones (0 à 5 ans) qu'il y a eu une baisse d'inscriptions en raison de la pandémie.
- 24) Pour sa part, l'IGLF a aussi fait les mêmes constats quant à l'utilisation de ses services de garde d'après-école pour les enfants d'âge scolaire. Bien que 30 places étaient disponibles, l'IGLF avait seulement 12 inscriptions. Une augmentation des inscriptions au service de garde est déjà prévue pour la rentrée scolaire 2021-2022, alors que 22 places sont déjà comblées.
- 25) La baisse d'inscriptions est problématique puisqu'elle aura un impact direct sur l'identité francophone des prochaines générations. Selon le Commissariat aux langues officielles du Canada, la petite enfance est « un moment clé en matière d'apprentissage de la langue française, de construction identitaire et de développement d'un sentiment d'appartenance à la communauté. D'autre part, c'est une période critique pour ce qui est du développement et de la vitalité des communautés. »¹⁹
- 26) Plus particulièrement, il faut comprendre que la vitalité de la communauté francophone en situation minoritaire dépend de la relation entre l'individu, la communauté et le milieu de vie.²⁰ Pour contrer l'assimilation à la majorité anglophone, les francophones ont besoin d'entretenir des relations interpersonnelles, par exemple en accédant à des activités au sein de leur communauté. Si des occasions d'échanges ne sont pas accessibles, comme ce fut le cas en temps de pandémie, la communauté est susceptible de s'intégrer au groupe culturel dominant.²¹
- 27) Par ailleurs, plusieurs parents, notamment dans des familles interlinguistiques, n'ont pas la capacité de soutenir l'apprentissage de la langue française à la maison. Les garderies sont donc essentielles pour transmettre la langue française. En fait, des experts notent « des résultats positifs en matière d'apprentissage, de communication, de compréhension et de vocabulaire des jeunes enfants au moment où ils entrent à l'école lorsqu'ils ont été exposés au français entre 0 et 5 ans. »²²
- 28) Certes, lorsque les enfants et les jeunes qui parlent le français demeurent à la maison et n'ont pas accès à des espaces francophones au quotidien, par exemple dans le cas de familles anglophones ou exogames, cela nuit directement à la

¹⁹ Commissariat aux langues officielles. 2016. *La petite enfance : Vecteur de vitalité des communautés francophones en situation minoritaire*. <https://www.clo-ocol.gc.ca/fr/publications/autres/2016/rapport-petite-enfance>

²⁰ Gilbert, Anne, André Langlois, Rodrigue Landry et Edmund Aunger. « L'environnement et la vitalité communautaire des minorités francophones : vers un modèle conceptuel. » *Francophonies d'Amérique* n° 20 (2005) : 51-62.

²¹ Breton, Raymond. 1964. « Institutional Completeness of Ethnic Communities and the Personal Relations of Immigrants. » *American Journal of Sociology* 70, no. 2: 193-205.

²² Commissariat aux langues officielles. 2016. *La petite enfance : Vecteur de vitalité des communautés francophones en situation minoritaire*.

transmission de la langue et de la culture française et à la vitalité de la francophonie albertaine.

- 29) Pour ce qui est des enfants en âge scolaire, le choix d'organiser dans les écoles les classes en cohortes a aussi eu des retombées négatives sur les élèves qui ont des besoins particuliers pour l'apprentissage de langues secondes (ex. nouveaux arrivants).
- 30) Dans certaines écoles francophones, les enseignants titulaires étaient responsables d'offrir les cours d'anglais langue seconde et la francisation, même s'il ne s'agissait pas de leur spécialité. Habituellement, les élèves qui ont des besoins particuliers pour l'apprentissage d'une seconde langue sont retirés de la classe afin de pouvoir leur offrir un enseignement ciblé. L'offre des cours en ligne en raison de confinements a aussi nui à l'offre d'un enseignement ciblé.
- 31) Selon la FRAP, ces changements au niveau de l'enseignement de la langue auraient eu des impacts négatifs sur l'intégration des nouveaux arrivants et engendré des retards d'apprentissage. Les nouveaux arrivants francophones ont particulièrement besoin de cours d'anglais langue seconde et/ou de francisation afin de pouvoir pleinement prendre part à la société albertaine et à la communauté francophone.
- 32) Ultiment, il y aurait besoin de mesures pour assurer un rattrapage chez les enfants et les jeunes pour contrer les effets de la pandémie sur la transmission de la langue et de la culture française.

Psychologique et social : Ressources en français

- 33) La pandémie de la COVID-19 a eu des effets considérables sur la santé mentale et l'environnement social des enfants et des jeunes. Ces effets ont augmenté la nécessité d'avoir accès à des services de santé mentale et des services sociaux en français pour répondre à ces besoins.
- 34) Avant d'entrer plus en détail sur les besoins spécifiques, il est important de comprendre que l'accès à des services de santé et à des services sociaux en français pour la population albertaine d'expression française est une question de santé et de sécurité.
- 35) Des recherches effectuées au sein de la francophonie canadienne démontrent qu'en raison du manque d'accès à des services en français dans les provinces à majorité anglophone, les francophones seront moins portés à consulter en anglais, auront des erreurs de diagnostic et des effets sur leurs traitements, auront moins confiance envers les professionnels consultés, auront une satisfaction moins grande quant aux services reçus et devront subir une violation de confidentialité en ayant recours à des services d'interprètes.²³

²³ Drolet, Marie, Pier Bouchard, Jacinthe Savard et Marie-Josée Laforge. 2017. « Problématique générale. »

- 36) Pour les francophones, avoir accès à des services de santé et à des services sociaux en français établit un rapport de confiance avec les intervenants. De plus, pouvoir s'exprimer dans sa langue maternelle facilite la compréhension, permettant aux intervenants de proposer une intervention ou un traitement qui répond mieux aux besoins des personnes et assurant que les personnes comprennent les directives partagées par les intervenants (ex. médecins, psychologues, travailleurs sociaux).²⁴
- 37) Maintenant, d'un point de vue psychologique, les besoins se sont particulièrement fait ressentir dans les écoles francophones en mettant en lumière plusieurs manquements quant à la disponibilité de ressources en français pour adresser des enjeux de santé mentale.
- 38) Les conseils scolaires ont une demande de plus en plus grande quant à l'offre de ressources en santé mentale et qui s'est alourdie avec le retrait d'Alberta Health Services dans plusieurs secteurs touchant la santé des jeunes.
- 39) Lors d'une session de consultation avec le gouvernement de l'Alberta le 24 juin 2021, la FCSFA a soulevé deux grands besoins, soit (1) un manque de spécialistes parlant français, en région rurale et (2) un manque de documentation en français en raison d'un financement insuffisant.
- 40) Par exemple, au sein des deux conseils scolaires francophones qui desservent le centre-nord et le sud de la province, particulièrement les grands centres de Calgary et Edmonton, deux *Mental Health Capacity Building Projects* (Espoir et Appartenance) connaissent du succès. Toutefois, il n'y a pas de financement attribué aux deux conseils scolaires francophones qui desservent des régions rurales dans le nord-ouest et dans le centre-est de la province. Cette lacune crée des besoins importants dans les régions rurales francophones.
- 41) Au niveau de la petite enfance, la FPPA souligne que les protocoles en place quant au fait que les parents ne peuvent plus entrer dans les garderies depuis la pandémie de la COVID-19 ont pour effet de créer un traumatisme chez les enfants. Les enfants sont maintenant déposés avec un inconnu sans temps d'ajustement en présence d'un parent. De plus, certains parents vivent de l'anxiété quant aux répercussions de la COVID-19 qu'ils peuvent transmettre à leur enfant. L'état de l'enfant à la garderie est donc directement lié à celui du parent.
- 42) L'IGLF a quant à lui reçu plusieurs témoignages de parents qui avaient de la difficulté à gérer les défis de la pandémie de la COVID-19, ce qui avait une répercussion sur leur santé mentale. Certains parents ont besoin d'avoir accès à des services de répit pour les appuyer dans ces temps difficiles et assurer que

²⁴ Drolet, Marie, Pier Bouchard, Jacinthe Savard et Marie-Josée Laforge. 2017. « Problématique générale : Enjeux de l'accessibilité et de l'offre active de services sociaux et de santé au sein de la francophonie canadienne en situation minoritaire » dans *Accessibilité et offre active : Santé et services sociaux en contexte linguistique minoritaire* sous la direction de Marie Drolet, Pier Bouchard et Jacinthe Savard, 13-32. Presses de l'Université d'Ottawa.

les enfants demeurent en sécurité. Ces services de répit sont actuellement disponibles en anglais, mais aucun service comparable n'est offert pour les familles francophones.

- 43) D'un point de vue social, la communauté francophone a des besoins de services sociaux plus grands que ce qu'elle peut accommoder. Par exemple, par le biais de l'IGLF, les familles francophones ont accès aux services d'un travailleur social qui parle français. Toutefois, il y a beaucoup plus de demandes que ce qui est reçu comme financement : seulement 12 demandes peuvent être acceptées tandis qu'il y a présentement 40 demandes. Il y a donc une liste d'attente importante pour ces services.
- 44) Quant à l'AJFAS, elle a remarqué une augmentation de défis liés (1) à la violence familiale, (2) aux conflits intergénérationnels et (3) à la discipline chez les familles issues de l'immigration. Le personnel de l'AJFAS a été interpellé à maintes reprises pour un appui dans ces situations, étant donné leur proximité auprès de la clientèle immigrante francophone à Edmonton, mais n'est pas qualifié pour le faire. Il y a donc un besoin pour les services d'un travailleur social qui parle français au sein de cet organisme, mais le financement reçu par l'organisme ne permet pas l'embauche d'un tel professionnel.
- 45) L'AJFAS note également que les cas de signalement, de placements d'enfants africains francophones dans des familles d'accueil non francophones et de violence conjugale chez les familles africaines francophones ont augmenté dans le contexte de la pandémie. Selon les données d'admission du *Multicultural Health Brokers Co-operative* basées sur des références du ministère des Services à l'enfance de la région d'Edmonton, pour 6 mois en 2020, la violence familiale représentait l'enjeu de 46.7% des références ; en 2019 la violence familiale représentait seulement 19.4% des références.
- 46) Il est à noter qu'un programme de financement du gouvernement de l'Alberta (*Family and Community Safety Program*) qui permettait aux organismes à but non lucratif d'adresser ces défis de violence a été aboli. L'AJFAS recevait notamment du financement par le biais de ce programme pour offrir un service aux francophones. La mise sur pied de programmes qui permettent d'adresser spécifiquement la violence familiale et d'initiatives pour freiner la surreprésentation des enfants francophones noirs dans les familles d'accueil seront nécessaires pour assurer le bien-être des enfants et des jeunes, suite à la pandémie.
- 47) Par ailleurs, la socialisation des enfants et des jeunes a été affectée par la pandémie. Comme mentionné plus tôt, des occasions d'échanges sont nécessaires afin d'assurer la vitalité de la communauté francophone, ce qui était rendu difficile avec la pandémie. Certaines familles plus démunies (ex. qui ont perdu leurs emplois durant la pandémie) ne peuvent pas se permettre des coûts associés avec des activités sociales. Il y a donc un important besoin pour l'organisation d'activités sociales extracurriculaires et accessibles à tous afin que les enfants et les jeunes puissent accéder à un milieu de vie où ils peuvent vivre

leur francophonie au quotidien.

- 48) Le contexte de la pandémie a d'autant plus eu des effets négatifs sur les activités d'intégration offerts aux jeunes nouveaux arrivants dans les écoles francophones, qui nécessitent des activités de socialisation par exemple.
- 49) Dans son rapport annuel 2020-2021, le Commissariat aux langues officielles du Canada a souligné l'impact de la pandémie sur l'intégration des immigrants francophones, ce qui aura des effets négatifs sur la vitalité démographique des communautés francophones en situation minoritaire. Dans ce rapport il explique, « Une bonne intégration des personnes que nous accueillons au pays et leur exposition à nos deux langues officielles sont une contribution importante à la vitalité et au développement des communautés. »²⁵

Recommandations

- Pour assurer qu'un accès aux ressources de santé mentale soit équitable partout en province, le gouvernement de l'Alberta pourrait fournir **un financement accru en santé mentale aux conseils scolaires francophones** pour combler les besoins grandissants, incluant un financement de *Mental Health Capacity Building Projects* pour les conseils scolaires du Nord-Ouest et du Centre-Est.
- Toujours dans le but d'améliorer l'accès aux ressources, la mise sur pied d'une clinique mobile francophone dans la région d'Edmonton permettrait d'offrir des services de santé aux écoles francophones de façon continue. Dans le contexte de la pandémie, cette clinique pourrait offrir des services de vaccination pour les jeunes de 12 ans et plus et en santé mentale afin d'assurer le mieux-être physique et psychologique des jeunes d'âge scolaire. Le gouvernement de l'Alberta pourrait donc **financer un projet de clinique mobile francophone et identifier le Centre de santé communautaire Saint-Thomas, qui opère en français, comme pourvoyeur de service.**
- Pour pallier au manque de services en français, le gouvernement de l'Alberta pourrait **identifier les langues parlées par les intervenants en santé mentale et les travailleurs sociaux déjà en poste et embaucher des intervenants supplémentaires qui parlent le français dans ces deux domaines.**
- Étant donné le manque de programmes de formations en français en Alberta dans les domaines de la santé mentale et en services sociaux, le gouvernement de l'Alberta pourrait **investir dans le développement de nouveaux programmes au Campus Saint-Jean et au Centre collégial de l'Alberta de l'Université de l'Alberta pour former des professionnels bilingues localement.**

²⁵ Commissariat aux langues officielles. 2021. « Rapport annuel 2020-2021, » page 9. <https://www.colocol.gc.ca/fr/publications/rapports-annuels/2020-2021#rec>

- Pour offrir aux enfants et aux jeunes francophones des occasions de socialisation en français à l'extérieur du contexte scolaire, peu importe la situation financière de leur famille, le gouvernement de l'Alberta pourrait **mettre sur pied un programme de financement spécifique destiné aux organismes à but non lucratif comme Francophonie jeunesse de l'Alberta pour la livraison d'activités sociales jeunesse gratuites (ex. maison de jeunes).**
- Bien que la pandémie de la COVID-19 ait eu des effets sur la santé mentale des enfants et des jeunes, il ne faut pas négliger que l'état des parents a aussi des répercussions sur ces derniers. Il y a donc un besoin d'**appuyer les parents francophones avec des outils comme des services de répit, des programmes pour adresser la violence familiale ou des ateliers en français** pour faire face aux défis entraînés par la pandémie de la COVID-19.
- Pour pallier aux problèmes de signalements, de placements d'enfants d'ascendance africaine francophones dans des familles d'accueil non francophones et de violence conjugale chez les familles africaines francophones, le gouvernement de l'Alberta pourrait **confier un mandat clair, une autorité et des ressources, selon une entente de collaboration avec Children's Services, à un organisme francophone** tel que l'AJFAS.
- L'ACFA propose la **mise sur pied d'un comité multipartite par le gouvernement de l'Alberta qui identifierait des ressources et des mesures ciblées pour l'ensemble de la francophonie albertaine dans les secteurs de la santé mentale et des services sociaux.** Rappelons que l'offre de services en français de qualité comparable et une collaboration avec des intervenants communautaires sont des éléments fondamentaux de la *Politique en matière de francophonie* du gouvernement de l'Alberta.
- Afin que le gouvernement de l'Alberta puisse aller chercher sa juste part de financement pour les services en français du gouvernement fédéral, assurer d'**inclure des clauses linguistiques dans les ententes de transferts fédéraux en matière de santé et de programmes sociaux.**